



Vivre Ensemble Morlanne

Editorial

Lorsque j'examine la situation de notre commune sous la casquette du gestionnaire ou de l'administrateur, je distingue le budget et les données économiques communales.

Au plan budgétaire, malgré tous les discours venus d'en haut indiquant que les dotations de l'Etat aux communes ne baissent pas, chez nous elles continuent à baisser. C'est malheureusement une réalité.

Il est chaque année plus difficile d'établir le budget communal. De plus, le mécanisme des dotations est tellement complexe, que personne n'est en mesure de dire les conséquences pour les communes, d'un simple changement de ponctuation dans la Loi de finances votée par les parlementaires. C'est à peine si je caricature.

Entre collectivités locales, les relations se tendent car les dotations baissent pour tout le monde. En conséquence les aides budgétaires sont en diminution ou ne viennent plus. Des malentendus peuvent vite surgir entre elles.

Des règlements d'intervention budgétaire sont adoptés, limitant le champ de la solidarité avec les collectivités les plus faibles.

Par ailleurs, les collectivités les plus touchées par la baisse des dotations de l'Etat sont celles qui sont éligibles à tout un panel de dotations, créé à l'origine par le législateur, pour compenser leur faible niveau de richesse.

[... suite page 2]

Au sommaire

Amélioration du cadre de vie

Morlanne et intercommunalité

Autour des enfants

Vie au village et services

Etat civil



[... suite Editorial]

Par ce mécanisme des baisses de dotations, l'Etat enlève d'abord aux collectivités qui en ont le plus besoin. C'est notre cas.

Dépenses nouvelles, dépenses transférées, dépenses majorées, dépenses obligatoires, recettes en baisse, tel est le lot commun de nos budgets. Au final, c'est bien encore une fois les plus faibles qui trinquent.

Néanmoins notre commune et ses habitants ont du ressort, et c'est rassurant.

Ce qui me rassure en effet, c'est que malgré cette situation budgétaire que je qualifie de stressante, il y a des projets d'aménagement de locaux d'habitation, des permis de construire délivrés pour des constructions nouvelles ou des transformations. Les offres de vente ou de location de logements rencontrent une demande. Le territoire communal conserve tout son intérêt.

Sur le plan économique, des projets sont en cours de concrétisation ou d'élaboration par des acteurs économiques locaux, afin de créer des commerces proposant une offre produite localement, en circuit court. De même, une autorisation d'urbanisme a été délivrée dans le bourg, pour l'ouverture dans la Carrère du château, d'un local commercial dans l'art de vivre et la décoration de la maison.

La croissance raisonnée de la commune se poursuit.

Une certaine idée de la vie à Morlanne, ainsi que le cadre patrimonial, contribuent favorablement à ces projets. C'est pour cela aussi qu'il faut continuer à mettre en valeur notre patrimoine qui est le symbole de cette idée.

L'achèvement de la restauration extérieure et intérieure de l'église est un objectif fort et essentiel de la fin du mandat du conseil municipal. C'est aussi pour moi, un attachement personnel. Le patrimoine est un vecteur de développement économique, auquel le conseil municipal est également attaché.

Résidant dans un quartier du territoire communal, je sais aussi que l'institution communale doit être présente sur tout son territoire et pour tout le monde, en utilisant au mieux et en bonne gestion, les moyens financiers dont elle dispose.

Dans la situation actuelle, faite de nombreuses incertitudes administratives et économiques, l'attachement à des valeurs traditionnelles est pour moi majeur.

La nature, le patrimoine, le travail de la terre, le commerce et l'industrie, sont des biens et des activités qu'il faut savoir préserver, développer et conjuguer, pour permettre à nous tous d'avoir une vie harmonieuse.

Je souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2019, une bonne santé, la confiance en soi et dans l'avenir.

Philippe Laborde-Rayna

Maire de Morlanne



Amélioration du cadre de vie



Actualités

Recensement de la population 2019

Du 17 janvier au 16 février 2019, la Commune de Morlanne est concernée par le recensement de la population.

A quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de déterminer la population légale de la France et la population officielle de notre commune.

De ces chiffres découle notamment la participation de l'Etat au budget communal : la dotation globale de fonctionnement est en effet calculée d'après la population légale de la commune.

Le recensement permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

Comment se déroule-t-il ?

Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Vous aurez la possibilité :

- Soit de répondre à un questionnaire papier que l'agent vous aidera à compléter (ou qu'il viendra récupérer quelques jours plus tard),
- Soit de procéder à une déclaration en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr à partir des codes personnels qui vous seront remis. Ce mode de collecte, plus simple, est à privilégier.

Votre participation est essentielle et rendue obligatoire par la loi.

Les réponses sont strictement confidentielles.

Martine Boué assurera la fonction d'agent recenseur pour cette campagne de recensement. Elle sera munie d'une carte officielle qu'elle vous présentera lors de sa visite. Merci de lui réserver le meilleur accueil.



Nouveaux horaires d'ouverture au public de la mairie

A compter du 1^{er} janvier 2019, le secrétariat de la mairie sera ouvert au public les après-midi de 15 heures à 18 heures, sauf le jeudi après-midi. Les baisses des dotations de l'Etat ne permettent pas le remplacement d'un agent admis à la retraite, présent le jeudi après-midi. Et ce, malgré le travail administratif toujours plus lourd.

Martine Boué, en poste depuis le 1^{er} janvier 2007 en tant que secrétaire de mairie à Morlanne, a cessé ses fonctions le 31 décembre 2018. Elle quittera également son poste de secrétaire à la mairie de Pumps au mois de février.

L'équipe municipale lui présente toute sa gratitude pour ses années de service pour la commune et lui souhaite une retraite bien méritée !



Le Syndicat des Eaux du Tursan s'est transformé en Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan

Depuis sa création en 1955, le Syndicat des Eaux du Tursan n'a pas cessé d'évoluer, tant en ce qui concerne les compétences exercées que le territoire d'intervention.

Au 1er janvier 2018, le Syndicat des Eaux du Tursan a fusionné avec le Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Marseillon pour donner naissance au **Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan**. Le siège du syndicat est à Geaune (Landes).

Les missions du syndicat :

La distribution d'eau potable,

L'assainissement collectif (collecte, transport et épuration des eaux usées, élimination des boues produites),

L'assainissement non collectif (contrôle, réalisation et réhabilitation des installations d'assainissement non collectif).

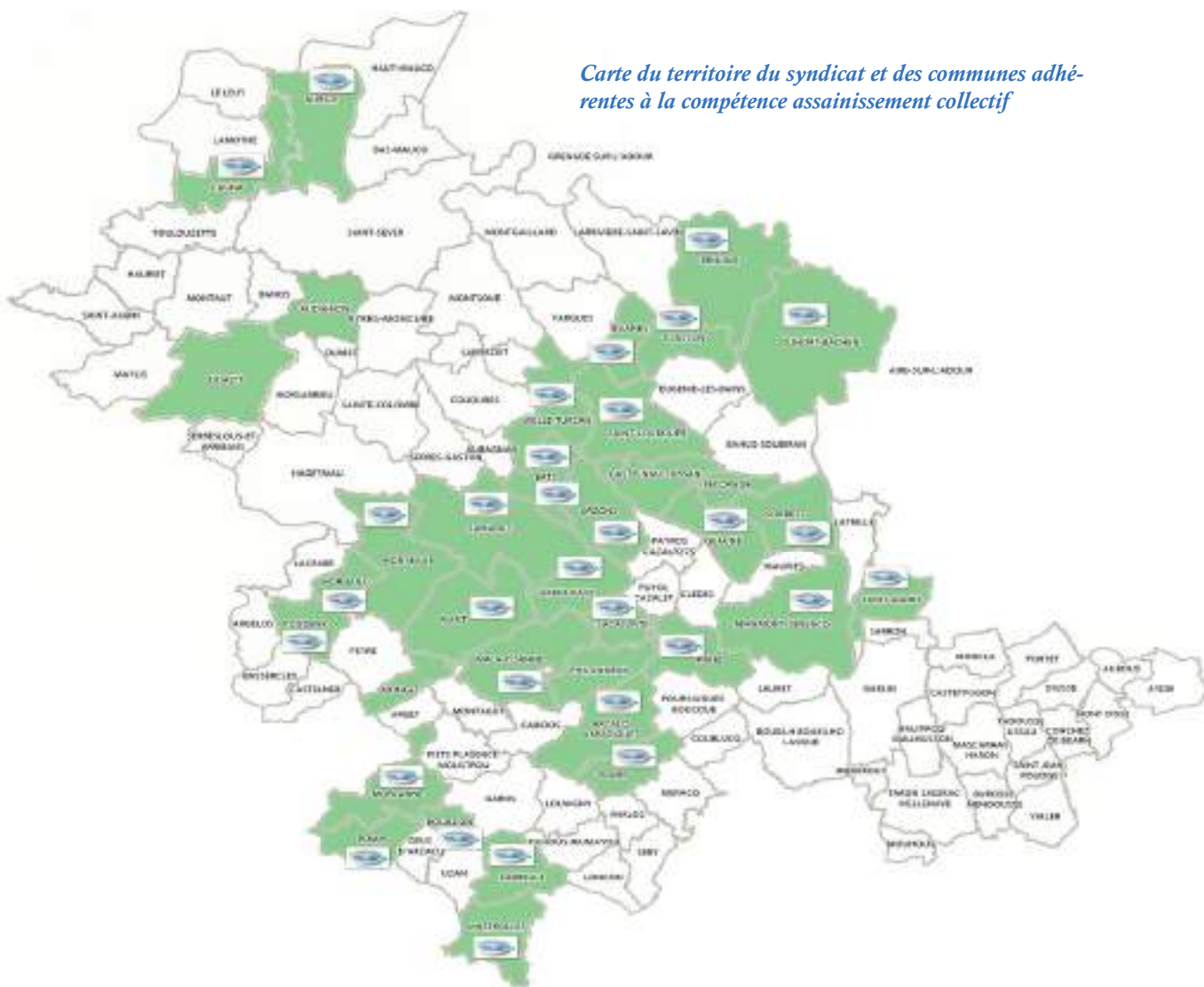
Un territoire de 113 communes sur 2 départements :

Landes et Pyrénées-Atlantiques dont 63 communes sont desservies en eau potable.

La population desservie par les trois services précités se répartit de la manière suivante :

- distribution d'eau potable : 45 500 habitants
- assainissement collectif : 4 671 habitants
- assainissement non collectif : 16 200 habitants

Carte du territoire du syndicat et des communes adhérentes à la compétence assainissement collectif



Aménagements 2018 et projets à venir



Circulation dans la Carrère du château

Depuis le 14 décembre 2018, la circulation dans la voie communale dite Carrère du Château est interdite, sauf aux véhicules des riverains, aux clients du salon de coiffure, arrêt minute devant les commerces, services publics, livraisons. La mise en œuvre de cette limitation de la circulation se poursuivra jusqu'au 31 mars 2019, date à laquelle une évaluation de son application sera effectuée.



Travaux de Voirie

Le programme voirie 2018 a été entièrement dédié aux réparations des intempéries du 12 juin 2018 pour lesquelles la Commune de Morlanne a été classée en état de catastrophe naturelle par arrêté interministériel du 9 juillet 2018, paru au Journal Officiel du 27 juillet 2018.

Des travaux de réparations d'ouvrages d'art et de terrassement ont été réalisés par la SARL Lafenêtre-Labat pour un montant de 17 278,60 € HT, 20 734,20 € TTC : protections de ponts par mise en œuvre de rochers, réfection totale d'un pont aqueduc et de pose de nouvelles buses, curages de fossés, ... A noter que vu l'ampleur des travaux à mener dans les communes touchées par ces intempéries, seuls les travaux les plus urgents ont été réalisés, afin que les ouvrages de chaque commune soient réparés avant l'hiver 2018/2019.

Des travaux de remise en état des chaussées sont à ce jour à réaliser par l'entreprise SARL Lapédagne Travaux Publics pour un montant de 20 311,50 € HT, 24 373,80 € TTC. Ils n'ont pu être réalisés en raison des retards pris par les entreprises de travaux publics durant le printemps pluvieux 2018 et les travaux qui ont résulté des intempéries de juin dernier. Les travaux seront réalisés dès que possible.

L'aide du Département d'un montant de 14 871,04 € a été votée le 19 octobre 2018, mais début décembre, l'arrêté attributif de subvention n'avait pas encore été notifié. Le premier acompte de cette aide ne sera donc versé qu'en 2019.

Une demande de dotation de solidarité a été transmise le 9 août 2018 aux services de la sous-préfecture de Bayonne, chargée de l'instruction des dossiers, après arrêté préfectoral du 30 juillet 2018, de dérogation de démarrage des travaux.

A ce jour, les demandes transmises par l'ensemble des collectivités touchées par les intempéries faisaient toujours l'objet d'une instruction au ministère de l'Intérieur à Paris, après instruction préalable en sous préfecture, par l'Inspection générale du ministère. Le montant de l'aide qui pourrait être accordée n'est pas connu.





L'achèvement de la sécurisation du réseau électrique (transformation des fils nus en torsadé) va passer en 2019 par la sécurisation du poste électrique n°13 « Péborde ».

Il s'agit du poste électrique du secteur Poteau de Lannes qui dessert les riverains des voies communales dites de Péborde, Samarotte, Laribérasse et Maraclé (depuis la voie dite de Péborde), partie de la route départementale dite d'Arthez.

Le Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA) réalisera ces travaux dont une partie du financement sera réalisé par la Commune.

Par ailleurs le SDEPA va également renforcer le poste électrique n°11 dit Pierrou, desservant une partie du quartier Lapoudge. A cette occasion, une ligne électrique traversant un bois sera déposée, la réalimentation étant effectuée par extension d'une autre ligne située en bordure d'une voie communale.

La participation financière communale pour ces deux opérations n'est pas à ce jour chiffrée.

Travaux de restauration de l'église Saint Laurent de Morlanne

Il s'agira du dernier grand chantier de restauration du patrimoine classé monument historique.

Il est à noter que dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat, sans la vente de l'ancien presbytère dont le produit de la vente constituera l'autofinancement du financement de cette opération de restauration, celle-ci ne pourrait pas être réalisée.

Le projet de restauration de l'église Saint Laurent de Morlanne a fait l'objet en 2018 de plusieurs phases :

1. L'actualisation et complément de l'étude préalable à travaux.
2. L'appel d'offres pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre (architecte).
3. La demande à l'Etat d'autorisation de travaux.
4. Les demandes de subventions.



1. L'actualisation et complément de l'étude préalable aux travaux (mars à avril 2018)

L'étude préalable qui a été transmise aux services régionaux du ministère de la Culture a pour objet de décrire les travaux à réaliser et d'estimer le coût prévisionnel des travaux et honoraires associés. A partir de cette étude, la direction régionale des affaires culturelles établit la programmation des subventions qui seront accordées pour l'opération de restauration.

Dans les années 1998/1999, une première étude préalable à travaux, puis des travaux ont permis de stabiliser l'édifice dont certains ouvrages menaçaient ruine. Aujourd'hui il est projeté d'une part de terminer la mise en valeur extérieure et d'autre part de restaurer l'intérieur du monument qui nécessite d'importants travaux.

Pour l'extérieur du monument il s'agit :

- Des parements du clocher et de la toiture de la tourelle sud-est qui n'avaient pu être traités lors de la dernière intervention,
- Des accès aux deux portails dont les escaliers sont devenus très inconfortables voire dangereux (l'entrée étant prévue par le portail ouest au lieu actuellement du portail sud donnant directement sur la RD n°946).

Pour l'intérieur du monument il est proposé d'intervenir sur l'ensemble des parements et des décors peints, de restituer la voute de la chapelle nord-ouest, de reprendre le sol très désorganisé et de dégager les plafonds bois de l'entrée ouest et des tribunes. De recréer toute l'installation électrique totalement

obsolète, d'installer un chauffage.

Pour les abords, il est en projet :

- Au sud de l'église, de restaurer le terre-plein actuel et d'y accoster un trottoir,
- A l'ouest de l'église, d'aménager l'espace où est implanté le monument aux morts.

L'estimation du coût prévisionnel des travaux et honoraires associés pour la sauvegarde de l'édifice (au stade de l'étude préalable) est la suivante :

Achèvement de la restauration extérieure : clos et couvert	207 000,00 €
Restauration intérieure : élévations, voutes et menuiseries	320 000,00 €
Restauration intérieure : sols	32 000,00 €
Eclairage de mise en valeur – chauffage	45 000,00 €
Total travaux	604 000,00 €
Tranches optionnelles	54 000,00 €
Honoraires, hausses et aléas de travaux	80 936,00 €
Total travaux, honoraires, hausses et aléas de travaux	684 936,00 €
TVA	136 987,20 €
Total estimation sommaire des travaux en phase diagnostic + honoraires	821 923,20 € TTC

Il s'agit de l'enveloppe financière des travaux que l'édifice nécessiterait.

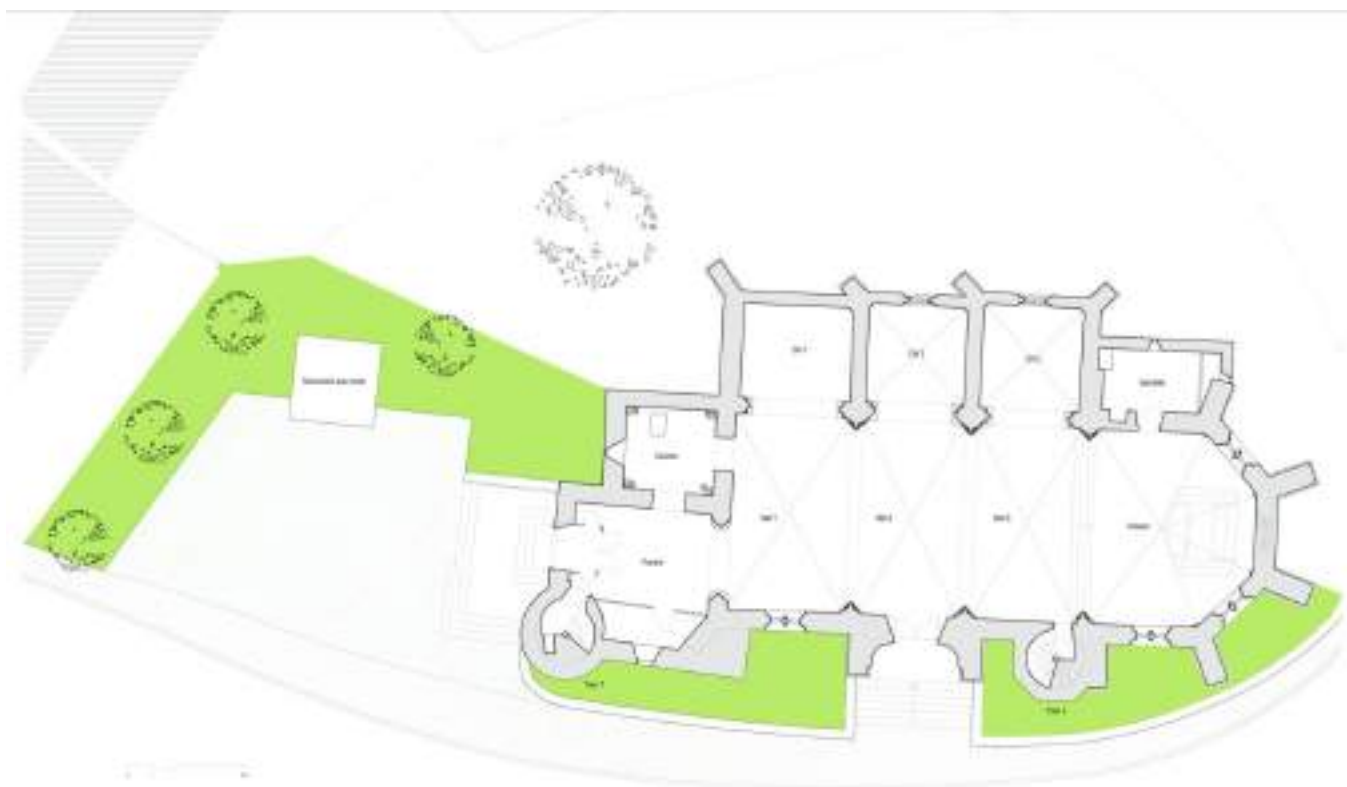
La réalité de l'opération de restauration dépendra du montant des aides pouvant être obtenues, et de la capacité financière de la Commune.

Le prix de l'actualisation et complément de l'étude préalable aux travaux est de 8050,00 € HT et 9 660,00 € TTC.

L'Etat, ministère de la Culture, a attribué à la Commune une subvention de 50 % du montant HT.

A partir de cette étape, nécessaire pour obtenir la programmation des subventions de l'Etat, chaque poste fait alors l'objet d'un calcul précis.

Le premier poste à être précisément calculé est celui des Honoraires de maîtrise d'œuvre après appel d'offres.



Plan général projeté de l'église Saint Laurent

2. L'appel d'offres pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre (juin à juillet 2018) :

La Commune a réalisé l'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre de l'opération, qui après réception de deux offres et analyse de celles-ci, a été confiée aux cotraitants SARL Arc & Sites (M. Rémi Désalbres à Toulouse) et W Architectures (M. Bernard Voinchet à Tarbes), cabinets spécialisés en architecture du patrimoine. Le montant du marché est de 62 720 € HT et 75 264 € TTC. L'offre non retenue, provenait d'un cabinet d'architecte du patrimoine de Bayonne.

Titulaires de nombreuses références de restauration de monuments historiques, le cabinet Arc & Sites a notamment restauré la Maison Belluix à Morlanne, et le cabinet W Architectures (M. Bernard, ancien Architecte en Chef des Monuments Historiques) a conduit les précédentes tranches de restauration de l'église, et a récemment conduit en association avec un autre cabinet, la restauration du Château de Morlanne, pour le compte du Département des Pyrénées-Atlantiques.

3. La demande à l'Etat d'autorisation de travaux (octobre 2018) :

Après avoir reçu notification du marché de maîtrise d'œuvre, les architectes se sont attelés à établir pour le compte de la Commune de Morlanne, le dossier de demande d'autorisation de travaux sur immeuble classé. Cette demande a été déposée et soumise à l'avis du préfet de région Nouvelle Aquitaine à Bordeaux, à l'avis de l'architecte des bâtiments de France et chef de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine des Pyrénées-Atlantiques à Pau, et à l'accord du maire. Le dossier est en cours d'instruction par les services de l'Etat.

Pour cette phase d'honoraires du marché de maîtrise d'œuvre, l'Etat, ministère de la Culture, a accordé une subvention de 50 %.

4. Les demandes de subventions.

Des demandes de subventions vont être déposées auprès de l'Etat pour la poursuite du marché de maîtrise d'œuvre et la réalisation des travaux :

Etat, ministère de la Culture, au titre du patrimoine architectural,

Etat, ministère de l'Intérieur au titre des travaux d'électricité et de chauffage.

Après attribution par l'Etat de la subvention au titre du patrimoine architectural, une demande de subvention sera déposée auprès du Département des Pyrénées-Atlantiques à Pau, et de la Région Nouvelle Aquitaine à Bordeaux.

L'autofinancement de l'opération provient de la vente de l'ancien presbytère, réalisée par acte authentique en janvier 2018 (après acte sous seing privé en septembre 2017).

La capacité d'autofinancement étant connue, la seule incertitude est le niveau des subventions finalement attribuées.

L'ampleur des travaux dépendra du niveau des subventions attribuées et des résultats de l'appel d'offres des travaux qui sera réalisé début 2019. L'appel d'offres permettra de déterminer précisément le coût des travaux.

L'opération sera conduite en deux tranches, en 2019 et 2020.

Offices religieux

A noter que durant l'hiver 2018/2019, puis pour la période des travaux, le conseil municipal a décidé, après accord avec le prêtre affectataire, que les messes ordinaires seront dites dans la salle Lacoste. Durant la partie hivernale, le budget communal est ainsi allégé d'une location couteuse d'un appareil de chauffage pour l'église, au rendement faible en raison des déperditions thermiques.

En accord avec la Commune de Casteide-Candau et le prêtre affectataire de l'église de cette commune, les autres messes (obsèques par exemple), seront dites à l'église de Casteide-Candau.

La messe de la fête de Morlanne en août, sera dite en plein air, dans la cour de la Maison Belluix.



Projet de création d'un terrain Multisport

L'implantation d'un multisport est à l'étude sur le terrain jouxtant le bâtiment communal et celui des associations, derrière la salle polyvalente. La commune a profité d'un programme d'équipement lancé par la CCLB pour 2018/2020 pour déposer sa candidature. Cette dernière a été retenue avec celles de 13 autres communes du territoire. Un programme qui représente un investissement total de 640 000€ pour la CCLB.



Les délais de réalisation de ce multisport de dimensions 20 m x 12 m sont prévus pour la fin du premier semestre 2019. Le coût de réalisation est d'environ 50000 euros dont 20% à charge de la commune. Des travaux de terrassement seront à prévoir, là aussi à charge de la commune.

En parallèle, l'autorisation d'ENEDIS est attendue pour s'assurer que cette implantation soit réglementaire par rapport à la présence à proximité d'une ligne électrique.



Pont du Luy de Béarn

L'ouvrage actuel sur le Luy de Béarn, entre les communes de Morlanne et Casteide-Candau, va faire l'objet de travaux de déconstruction et de reconstruction à partir de la fin du premier trimestre 2019, pour en permettre l'élargissement.

En effet l'ouvrage, par ses dimensions actuelles présente l'aspect d'un rétrécissement routier au droit du franchissement du cours d'eau.

Après avoir envisagé dans un premier temps la pose d'un nouveau tablier posé sur la pile centrale de l'ouvrage, l'état actuel de celui-ci a conduit à élaborer une opération de déconstruction totale et de reconstruction d'un nouvel ouvrage sans pile centrale. L'ouvrage reconstruit possèdera seulement deux appuis en rive, les fondations seront réalisées par l'exécution de pieux ou micropieux limitant l'impact sur le milieu naturel, les maçonneries seront arasées et permettront de protéger les nouveaux appuis.

L'implantation des ces appuis sera réalisée en retrait du pied de berge, et des appuis actuels.

Le profil en travers de l'ouvrage sera repris afin d'obtenir un profil favorisant la circulation des piétons, de deux voies de circulation de 3,00 m chacune, ainsi que d'une longrine bute roues.

La largeur totale de l'ouvrage sera de 8,65 m, la longueur sera de 23,70 m et de 22 m entre nue de cu-lée.

La surface hydraulique restituée sera supérieure à la surface hydraulique existante par la suppression de la pile centrale, permettant ainsi de limiter les pièges à embâcles.

Une réunion de présentation du projet par les services du Département, aux maires de Morlanne et Casteide-Candau, a eu lieu au mois de mai dernier.

L'opération, dont le commencement était initialement prévu en septembre, a dû être repoussée en raison de retards administratifs.

Les travaux sont maintenant prévus à partir de la fin du premier trimestre 2019, pour une durée évaluée à 4 mois.

Une déviation pour la circulation des poids-lourds entre le Poteau de Lannes et Arzacq-Arraziguet est prévue par Mazerolles, tandis que la déviation des véhicules légers est prévue entre le Poteau de Lannes et Morlanne, par la RD n°945 route de Pau, la RD n°269 dite route du château (communes de Poms et Morlanne), et la RD n°2269 (dite de contournement du bourg de Morlanne).

Le contournement des travaux par la voie communale dite route de Daunes sera interdit. Seule la circulation des riverains sera autorisée.

Pour faciliter le croisement des véhicules sur la RD n°269 durant les travaux de reconstruction du pont, des travaux d'élargissement sont prévus entre Poms et Morlanne.

Modernisation



Migration des abonnés WiMax

Les foyers actuellement abonnés au WiMax ont dû recevoir, par le biais de leur opérateur, un courrier leur indiquant le futur démantèlement du relais prévu pour le 31 janvier 2018.

Les fréquences utilisées par ce type de relais doivent en effet être dorénavant libérées au profit de la téléphonie mobile.



Ces foyers sont invités à prendre contact avec le Syndicat LaFibre64 (dont les adhérents sont le département et les intercommunalités) qui les accompagnera pour la migration de leur accès internet vers la solution la mieux adaptée à leur besoin.

Par mail : contact@lafibre64.fr ou par téléphone : 05 59 90 19 90

Le syndicat étudiera notamment avec eux :

- la possibilité de basculer vers un abonnement internet 4G selon leur localisation géographique,
- le basculement vers un abonnement satellite, pour lequel le Syndicat apporte une aide financière pour l'acquisition et l'installation de l'équipement satellite requis.



Pour une meilleure diffusion des informations de la commune

Certains concitoyens nous ont fait part de leur souhait d'être mieux informés des actualités de notre commune.

Le site Internet de la commune de Morlanne est mis à jour régulièrement. Vous y retrouverez toutes les actualités administratives générales ou propre à la commune, mais aussi, et notamment via l'agenda, toutes les dates des événements ou rendez-vous prévus à Morlanne. Les comptes-rendus des réunions du conseil municipal y sont également disponibles en téléchargement. L'espace « Contact » vous permet également de contacter la mairie pour y laisser vos remarques ou questionnements.

Ce site se veut être le plus proche de vous. Aidez-nous à l'alimenter ! Ce site est aussi votre site ! Alors n'hésitez pas, si vous souhaitez partager des photographies ou pour les associations ou commerçants à nous communiquer vos manifestations, s'il y a des coordonnées erronées que vous détectez, etc., contactez le secrétariat de la mairie.

Nous vous rappelons, que sous le hall de la mairie, un panneau d'affichage permet de mettre à disposition toutes les dernières décisions du maire, arrêtés et autres documents officiels rendus publics. Nous vous invitons à prendre connaissance de ces différentes informations aux heures d'ouverture du bâtiment.

En 2017, nous vous informions de la disparition de la note d'informations de la commune. Nous souhaitions toutefois maintenir une information qui vous aurait été envoyée sur votre adresse mail. Nous avons alors joint un coupon-réponse à nous retourner. Seulement très peu de personnes s'étaient manifestées à l'époque, nous avons alors mis en parenthèse cette option.

Or, il semblerait que ces informations manquent tout de même à la population. Nous renouvelons donc cette initiative. Nous joignons donc à l'intérieur de ce bulletin, un coupon-réponse à déposer à la boîte aux lettres de la mairie (sous le hall de la mairie) ou au secrétariat. Vous avez également la possibilité de laisser l'adresse de votre courrier électronique via le formulaire Contact du site internet de la commune, en précisant « Favorable à l'envoi des Notes d'informations communales » dans l'objet de votre message.



Environnement et citoyenneté

Un effort collectif pour mieux trier nos déchets

Afin de vérifier la qualité de la collecte sélective (tri par apport volontaire), des échantillons sont analysés au centre de tri à Sévignacq tout le long de l'année. Le 6 septembre 2018, un échantillon a été prélevé sur la tournée dont fait partie notre commune pour procéder à une caractérisation (vérification de la qualité du tri par les habitants des 13 communes concernées par cette tournée).

Beaucoup de refus ou erreurs de tri ont été relevés : verres de table, poche pleine de verre pilé, poêle, pot de crème fraîche plein et pots de peinture et de lasure bois pleins en sont des exemples.

Sur 38.8 kg de déchets échantillonnés et triés, le poids des refus était de 10,5kg, soit 27%.



Nous sommes tous concernés et devons adopter une attitude citoyenne et responsable. Le Siectom a donc décidé d'entreprendre une nouvelle campagne de sensibilisation auprès des habitants de ce secteur.

Béatrice Larréché, animatrice au Siectom en charge de cette campagne, viendra donc échanger individuellement avec vous en porte à porte sur la période du 15 janvier au 2 février sur notre commune (entre 16h et 19h, les mardis et jeudis). Nous vous remercions de lui réserver un bon accueil.



Visite du centre de traitement des déchets de Lescar

Le 21 mars 2018, une visite du site de traitement des déchets Cap Écologia à Lescar, et notamment de son incinérateur, a été organisée par l'association des Amis de la Terre Nord Béarn à laquelle a participé l'un des conseillers municipaux de la commune. Deux animatrices de l'association Ecocène ont assuré l'animation de cette demi-journée qui s'est déroulée en 3 temps :

- Visite et temps d'échanges autour de l'exposition présentant les 6 filières de traitement des déchets (*déchets ménagers résiduels, déchets recyclables, filière du verre, déchets verts, encombrants, et autres filières spécifiques*) et les enjeux autour de l'Eau.
- visite de l'usine d'incinération et de la plateforme de stockage des mâchefers (*résidus et cendres restant après combustions des déchets, valorisés comme matériaux de travaux publics tels que remblais,*

corps de chaussée de route)

- visite de la plateforme de compostage des déchets verts.

80 000 tonnes de déchets produites sur le territoire arrivent chaque année sur le site (soit environ 570kg/hab./an). La combustion de ces déchets permet la production d'électricité. En un an, l'équivalent de la consommation électrique de 20 000 habitants est produit sur le site et revendu à EDF.

La fumée produite par incinération des déchets sera débarrassée de ces polluants par plusieurs procédés mécaniques et chimiques. Le panache blanc visible au-dessus des cheminées est le résultat de la condensation de l'eau contenue dans les fumées qui sortent à 60°C.



Morlanne et intercommunalité



Le mot du président de la Communauté de Communes des Luys en Béarn

La fusion des Communautés de Communes des anciens cantons d'Arzacq, de Garlin et de l'ancienne Communauté de Communes des Luys en Béarn a marqué un tournant décisif dans la vie de notre Territoire partagé.

Intervenant dans un contexte budgétaire contraint, ce changement d'échelle ne doit pas signifier la fin de la proximité, bien au contraire. En partenariat avec les Communes, nous nous efforçons de répondre aux besoins quotidiens des habitants en leur apportant des services absolument nécessaires à toutes les étapes de la vie.

Nous devons également assurer de nouvelles missions, souvent coûteuses, que nous a confiées récemment l'Etat, et là aussi l'échelle communautaire nous permet de mieux y faire face. C'est le cas de la compétence GEMAPI de gestion des milieux aquatiques et de protection contre les inondations. Certaines de ces actions sont déléguées aux Syndicats de rivières qui interviennent par bassins versants, celui des Luys en ce qui concerne la Commune de Morlanne.

cerne la Commune de Morlanne.

Le château, propriété du département mais géré par notre Communauté de Communes, est un des plus beaux joyaux du Béarn ; il a connu une fréquentation très importante cette année et l'offre de visite a été encore enrichie en partenariat avec l'office de tourisme du Soubestre, toujours très actif.

Morlanne est un pôle significatif dans notre organisation et croyez bien que c'est avec enthousiasme que nous poursuivons nos efforts sur ce territoire qui mérite que nous cherchions sans cesse à conforter et à développer nos actions en direction de ceux qui y vivent et qui le font vivre.

Jean-Pierre Mimiague
Président de la Communauté
de Communes des Luys en Béarn



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Il s'agit du document de planification du développement de l'urbanisme, appelé à succéder en 2022 à la carte communale actuelle. Ce document est réalisé par la Communauté de Communes des Luys en Béarn (CCLB), qui a territorialisé son territoire en trois secteurs :

- Le secteur sud, composé de 24 communes de l'ancienne communauté de communes de Serres-Castet, dont le PLUI doit entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2020 ;
- Le secteur nord, composé de 23 communes de l'ancienne communauté de communes d'Arzacq, dont l'élaboration du PLUI va réellement débuter en **décembre** 2019 pour une application en 2022 ;
- Le secteur de Garlin, dont les communes n'ont pas souhaité se lancer dans cette démarche.

Pour le PLUI du secteur d'Arzacq, les services de la CCLB et le bureau d'études ont simplement effectué une prise de contact avec les maires et conseils municipaux pour expliquer la démarche et mieux connaître le territoire de ce secteur de la communauté.

A noter qu'il s'agit d'une démarche d'un territoire, le document final n'étant pas l'addition d'intérêts communaux, mais d'une vision territoriale.

Il est également à noter que le document du PLUI prendra en compte de nouvelles orientations, et que les droits à construire actuels ne seront peut être pas reconduits. Il est actuellement possible de les utiliser puisqu'ils sont prévus dans la carte communale.



Structuration de la Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations

Dans le cadre de la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI), les cours d'eau sont gérés à l'échelle de bassins-versants ou sous-bassins-versants, par des syndicats de rivières constitués par les Communautés de communes. Les syndicats de rivières exercent la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques (restauration et entretien des cours d'eau) tandis que les Communautés conserveront la compétence de Prévention des Inondations (celle-ci correspondant essentiellement à la gestion des ouvrages de type digues et bassins écrêteurs de crues).

L'ensemble du territoire communautaire se situe sur le bassin versant de l'Adour. Cependant plusieurs syndicats de rivières se partagent la gestion des cours d'eau qui traversent notre territoire, ainsi la Communauté de communes est adhérente depuis le 1^{er} janvier 2018 du Syndicat Mixte de Gestion de l'Adour et Affluents pour le bassin versant des Lées (par représentation/substitution des communes anciennement adhérentes, sur le territoire de l'ancienne Communauté de communes de Garlin).

La Communauté de communes a par ailleurs fait le choix d'adhérer au 1^{er} janvier 2019 :

Au Syndicat du Bassin Versant des Luys, pour la gestion de ce bassin versant (Luy de France, Luy de Béarn et leurs affluents)

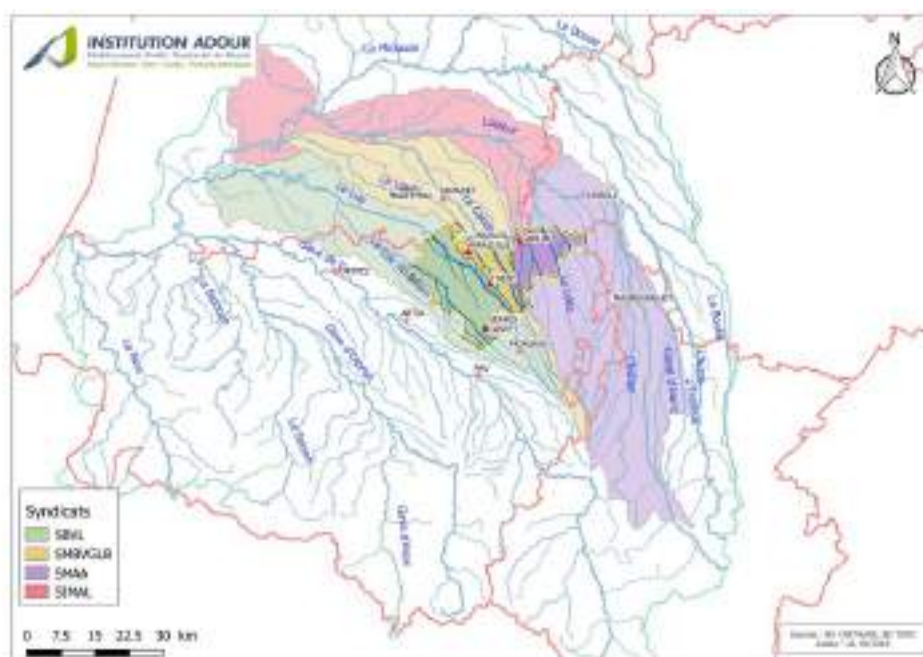
Au Syndicat des Bassins Versants Gabas, Louts et Bahus

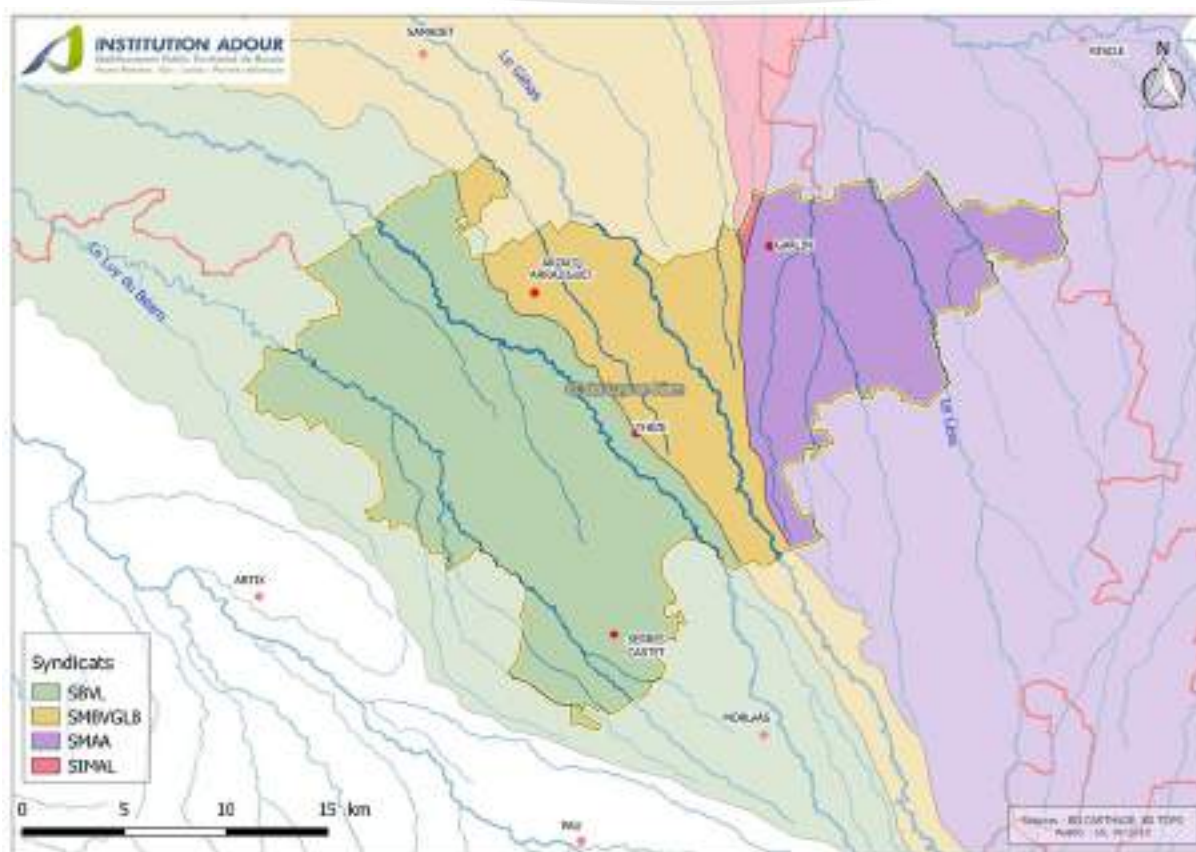
Au Syndicat du Moyen Adour Landais (Bassin versant de l'Adour moyen et de ses affluents d'Aire/Adour à Dax, pour les cours d'eau non couverts par d'autres syndicats de rivières, donc pour ce qui concerne la CCLB le ruisseau de Lagrave sur la commune de Garlin, affluent du Brousseau qui se jette dans l'Adour).

La commune de Morlanne est intégralement comprise dans le bassin versant des Luys.

La taxe GEMAPI

L'exercice de la compétence GEMAPI peut être financé par une taxe plafonnée et affectée. Ce choix a été fait afin de couvrir les dépenses correspondant d'une part aux adhésions aux différents syndicats de rivières, pour la réalisation de programmes de travaux relevant de l'intérêt général (restauration du libre écoulement de l'eau, protection des zones à enjeux contre les érosions...) et d'autre part à la réalisation et l'entretien d'ouvrages écrêteurs de crues pour la protection des zones périurbaines contre les inondations.





Tourisme et taxe de séjour



Les Communautés de communes sont, par la Loi NOTRe, obligatoirement compétentes en matière de Tourisme. La Communauté de communes des Luys en Béarn a décidé d'instaurer la **Taxe de séjour** sur l'ensemble de son territoire à compter du **1er janvier 2019** pour financer ses actions destinées à favoriser le développement touristique du territoire.

Cette taxe sera acquittée par tous les touristes qui résideront à titre onéreux sur le territoire de la Communauté de communes et sera perçue au réel.

Le dispositif de collecte dit « *au réel* » signifie qu'en tant les hébergeurs devront percevoir cette taxe auprès de leurs clients et la reverser auprès de la Communauté de communes des Luys en Béarn.

Une plateforme d'information et de télédéclaration sera très prochainement mise à disposition des hébergeurs.

Agriculture et vous !

Le samedi 07 octobre a eu lieu la journée « Agriculturez-vous » organisée par la Communauté des Communes des Luys en Béarn. La mairie de Navailles-Angos a accueilli ce premier rendez-vous sur sa commune. L'objectif de cette journée, était de rapprocher les territoires, de provoquer la rencontre, d'échanger entre urbain et ruraux sur notre agriculture de demain.

En matinée était proposé une conférence-débat. Après une présentation exhaustive de l'agriculture local, des témoignages de paysans, venus d'horizons et de parcours différents, sont venus nous éclairer sur le quotidien de leur métier, la passion qui les anime, les difficultés rencontrées, les enjeux pour demain, etc. Un focus particulier a été fait sur l'installation des jeunes et la transmission de nos fermes, aspect indispensable au maintien d'une agriculture vivante dans nos campagnes. Quelles pistes de travail en ont émergées.

Le reste de la journée était plus ludique et festif : Apéro concert avec « Pierre et Willy trio », marché de producteurs, repas partagés, jeux pour les enfants.

Pour conclure, la diffusion du film « Petit paysan » en fin d'après-midi a permis d'ouvrir les regards sur d'autres possibles.

La journée a eu le mérite d'avoir offert un espace de discussion et de réflexion ainsi que d'avoir interpellé les élus sur la nécessité d'une action concrète pour accompagner le monde agricole dans cette période difficile. Un travail sera mené pour essayer de mettre en place des dispositifs d'accompagnement sur les fermes calqués sur le modèle d'aide déjà mis en place pour les entreprises de l'artisanat et du commerce par la Communautés des Communes des Luys en Béarn.

Une réflexion plus large verra le jour pour identifier les enjeux et apporter une vision a moyen terme quand au devenir et au développement de notre agriculture, premier secteur économique de notre intercommunalité.



Autour des enfants



Ecoles du Regroupement Scolaire Intercommunal

Dans le cadre de la rentrée scolaire 2018/2019, le Syndicat Mixte des Ecoles de Morlanne et Casteide-Candau a porté son effort d'investissement sur l'école publique de Morlanne.

Les installations sanitaires ont été modifiées afin de les adapter à l'accueil des élèves dès l'âge de 2 ans. De nombreux élèves de cet âge ont effectué leur rentrée dès septembre ou l'effectueront en janvier. Il convenait de suivre tant les orientations académiques que la demande des parents d'élèves.

Par ailleurs divers mobiliers ont été acquis dans ce cadre, notamment pour la cantine scolaire.

La cour de récréation a également été équipée d'un jeu d'extérieur en remplacement du précédent. Il est destiné aux élèves de maternelle et de cours préparatoire. L'association Familles Rurales AR-MOPIPO a apporté son concours financier à cet équipement à hauteur de 1 000 euros. Le coût total de l'équipement, avec la création d'un sol amortissant, est de 11 037 euros TTC.

Les locaux scolaires continuent d'être adaptés au handicap. Pour ce faire, conformément à l'agenda d'adaptabilité adopté par l'assemblée délibérante du Syndicat, de nouvelles portes de classes ont été installées pour permettre le passage d'handicapés moteur.

La classe du premier étage, située au sud, a été équipée d'une climatisation réversible pour faire face aux températures élevées en période estivale. Le choix de la réversibilité permet également d'effectuer des économies d'énergie.

L'investissement total est de 23 700 euros TTC.

Des fruits mais aussi des légumes à l'école pour le goûter



L'opération « Des fruits à a récré » se poursuit malgré la disparition du temps d'activité périscolaire.

Ce programme, subventionné par l'Union européenne, permet aux enfants de découvrir et déguster des produits frais, fruits ou légumes, au moment du goûter.

A certaines dates de l'année, ce rendez-vous est l'occasion de réaliser des goûters à thème comme pour Halloween où l'équipe de bénévoles ne manquent jamais d'imagination.

Cette année encore les sorcières et citrouilles ont envahi les écoles de Morlanne et Casteide, mais également la crèche de Morlanne. Chaque enfant a pu déguster une portion de soupe de potiron.

Un grand merci aux enfants de maternelle qui ont sauvé la pauvre citrouille poursuivie par la méchante sorcière !

Une bonne dynamique autour des enfants de l'école



L'Association des Parents d'Elèves (APE) Morlanne-Casteide Candau a remis en marche sa machine à idée pour fabriquer de nouveaux projets pour et avec les élèves mais aussi avec le soutien de l'équipe pédagogique et des parents.

Nous rappelons que cette association a pour but de récolter des fonds pour soutenir financièrement les projets scolaires (sortie, intervenant, achat de matériel, etc.)

et également d'organiser diverses manifestations pour de simples moments conviviaux.

L'année scolaire 2017/2018 s'est terminée par la fête des écoles au mois de juin !

Un très beau spectacle des enfants, une kermesse et un château gonflable ont fait le bonheur de tous.

Un repas en extérieur est venu clôturer ce beau moment.

Pour cette année, plusieurs événements ont déjà eu lieu, à savoir :

- Le rééquipement de la cour de récréation de l'école de Casteide-Candau en jeux d'extérieur, mais aussi en jeux de société,
- pour le Téléthon, et avec la collaboration des maîtresses, les enfants ont préparé des roses des sables que les résidents de la maison de retraite ont ensuite vendu. Une dizaine d'enfants sont ensuite allés chanter dans la soirée à la maison de retraite.
- Les photos de classes,
- Une vente de chocolats de Noël au mois de décembre,
- Un goûter de Noël a été organisé le vendredi 21 décembre, avec la participation de la commune et du "Fruit à la récré". Grâce aux bénéfices de la ventes de chocolats, des cadeaux ont été offerts pour les classes des écoles de Morlanne et de Casteide-candau.

Reste à venir d'autres événements tels que :

- le carnaval au mois de mars (date à définir, en week-end),
- la vente de gâteaux et d'objets personnalisés avec les dessins des enfants,
- un vide grenier dans la rue principale du château au printemps,
- la fête des écoles.

Tous les Morlannais sont bien évidemment invités à se joindre aux diverses manifestations organisées autour des enfants par l'équipe de l'APE.



Los Réiots : le petit nid des tous petits !

Comme annoncé l'an dernier dans le bulletin municipal 2017, l'équipe de la Maison de l'Enfance a, toute l'année 2018, fait des propositions aux enfants inspirées de la pédagogie Montessori :

- Mise à disposition d'activités libres sous forme de plateaux : transvasements, tri, boîte de collage...
- Proposition d'activités et de matériel de « vie pratique » : pinces à linge, boîtes, serrures, fermetures éclair, boutons...
- Acquisition d'un matériel spécifique pour les plus petits : jeux et boîtes d'encastrement à fonction unique

Cette démarche s'inscrit dans la dynamique de réécriture de notre projet éducatif. Une deuxième version du projet initial a été élaborée par l'équipe (*en journée pédagogique*) et transmise aux familles, en voici les trois axes principaux :

- Créer des liens
- Prendre soin de l'autre
- Eveiller

Nos échanges avec l'école maternelle du village ont été renforcés cette année. Les « grands » de la crèche, à l'approche de leur première rentrée, sont allés passer une matinée à l'école : visite des locaux, temps de regroupement en classe (lecture, chansons...) et récréation ! Nous avons également mis en commun du matériel (malle de déguisements) et, à l'occasion des fêtes de fin d'année, prévu un atelier cuisine ensemble (petits bonhommes de pain d'épices). L'équipe de la crèche et les enseignantes de la maternelle sont motivées à l'idée de poursuivre ces actions communes, qui peuvent faciliter la transition entre crèche et école (*activités en commun, sorties...*).

De Mai à Juillet, nous avons fait appel aux Jardins de Musique, et Vincent Pommereau a proposé, aux côtés d'une animatrice de la crèche, 8 séances d'éveil musical à des enfants de 18 mois à 3 ans (6 enfants).

La fin de l'année a été clôturée par la traditionnelle « sortie pour les futurs écoliers ». En commun avec la crèche de Mazerolles, nous avons pris le bus, puis le funiculaire, pour aller dans le quartier du Hédas à Pau (*aire de jeux, sentier de*

promenade et grands toboggans), avant un pique-nique bien mérité dans le parc du château.

L'aménagement de notre jardin se poursuit, la construction de cabanes végétales vient de débuter, avec le concours des familles, ainsi que l'installation d'un mur sensoriel en bois de palettes. Vivement le printemps !

Lancement d'un « Café des parents » le vendredi 23 Novembre, dans les locaux de la bibliothèque (*de 8h15 à 9h15*) : café-rencontre à thème, échanges entre parents, partage de livres jeunesse et d'articles sur le thème. Animé par Aude Marquehosse (*Educatrice de Jeunes Enfants, directrice de la crèche*) et Annick Masson (*psychologue de la crèche*). Un « café des parents » sera ouvert chaque trimestre aux familles accueillies, qui ont la possibilité de proposer les thèmes qui les intéressent.

Et en 2019 ?

Et bien nous fêterons les 10 ans de la crèche... déjà !!!

L'équipe de la crèche



Vie au village et services



Des services, des commerces, une économie locale

Un nouvel hébergement à Morlanne



L'Anecd'Hôte, tel est le nom donné au nouveau gîte qui a vu le jour en septembre sur notre commune. Après une phase de rénovation, l'habitation du 80 rue des Arènes, aussi connue sous la dénomination de Presbytère, a repris des couleurs et des fonctions grâce à ces nouveaux co-propriétaires, M. et Mme Perret-Chanterel et M. et Mme Magnet.

→ <https://anecdhote.com> ou anecdhote@gmail.com

Développement personnel



En 2018, sur Morlanne, outre les rendez-vous individuels en Gestion du stress, des émotions et des conflits, en Elixirs floraux (Fleurs de Bach et Elixirs floraux contemporains), et en Coaching scolaire, Marysia Bienvenu a proposé des ateliers de Communication et de Développement personnel, des formations en Fleurs de Bach et Elixirs floraux à Morlanne, et des rencontres débats autour de goûters gourmands au Coin Cosy à Arthez de Béarn.

Vous pouvez d'ores et déjà, noter les prochains rendez-vous qu'elle propose :

- Ateliers de Développement personnel : 3 ateliers prévus dont le premier est fixé au 16 février 2019
- Accords tolèques et Elixirs floraux : 3 jours en juillet
- Formations :
 - Fleurs de Bach : les bases, 11 et 18 janvier 2019
 - Fleurs de Bach : approfondissement, 25 et 26 février 2019
 - Elixirs floraux DEVA : 23 et 24 mars 2019

Et d'autres dates et événements à venir...

→ Pour en savoir plus : MBienvenuCoaching.fr et sur Facebook [MBienvenu Coaching Morlanne](https://www.facebook.com/MBienvenuCoachingMorlanne)



Équicie, késako ?

Chloé Fournet, récemment installée à Morlanne, nous raconte : « Je travaille depuis maintenant 3 ans à l'association Les Crins des Liens (www.lescrinsdesliens.fr), située à Bonnegarde (40) qui propose des séances d'équicie. L'équicie c'est l'accompagnement de personnes en situation de handicap ou de difficultés, avec le cheval. C'est l'idée que grâce à la relation au cheval, la personne va pouvoir mobiliser ses compétences et ainsi améliorer son quotidien.

Je suis allée me former à Equit'Aide en Lorraine pour devenir équicienne. J'ai reçu avec bonheur mon titre en Janvier cette année.

Au delà de l'équicie, l'association Les Crins des Liens c'est une approche éthique de l'animal cheval : connaître ses besoins, les respecter, comprendre sa manière de communiquer. Dans cette optique l'association propose aux enfants mais aussi aux adultes de rencontrer le cheval autrement, dans son environnement, avec bienveillance et coopération. »



Une structure pour nos amis à 4 pattes

Depuis un an maintenant, un complexe canin basé à Morlanne accueille votre animal pour deux prestations distinctes :

- une pension canine de 10 places (loges avec jardins individuels et parc de détente), ouverte toute l'année, et

- un club canin avec éducation canine, rééducation, sports canin et école du chiot (cours à la carte).

Cette jeune structure propose une nouvelle approche, avec dans un premier temps une rencontre à domicile, pour développer ensuite les apprentissages nécessaires pour votre chien et son bien-être avec des séances sur mesure et adaptées à votre situation et vos disponibilités.

Le 16 décembre dernier, cette équipe de passionnés a organisé un goûter de Noël avec tombola et des jeux canins et un anniversaire est prévu courant juin 2019 pour souffler les bougies du club avec au programme une kermesse canine.

Pour plus d'informations ou tous renseignements :

→ Pension : 06.72.83.42.55 (Karine) - Facebook, en tapant Pension canine du clair soleil

→ Club : 06.02.31.58.22 (Lionel) ou 06.04.42.73.49 (Caro) - Facebook, en tapant MPEC64



Les toitures n'ont plus de secrets pour lui

La SARL Jérôme Puyau est installée à Morlanne depuis 10 ans. Jérôme Puyau et son équipe assure les travaux de charpente, couverture, isolation par l'extérieur (agrément RGE) aménagement extérieur et rénovation.

→ Pour plus d'informations : Facebook SARL Jérôme Puyau



Agence Postale Communale

Quelques modifications des jours et horaires d'ouverture depuis le 2 mai 2018. L'APC vous accueille désormais du **mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h**, ainsi que le **samedi de 9h à 12h**. Nous vous remercions de bien vouloir noter que lors des remplacements de l'agent pour congés ou formation, les horaires d'accueil sont les suivants : de 10h à 12h et de 14h à 16h. Un affichage sur ces périodes est réalisé au préalable afin d'en avvertir les clients.

Fréquentation 2018 :

MOIS	Matin	p.m.	☎	Total
Janvier	96	74	5	175
Février	52	61	4	117
Mars	84	65	3	152
Avril	62	55	6	123
Mai	84	61	3	148
Juin	93	81	3	177
Juillet	73	54	6	133
Août	76	45	5	126
Septembre	83	42	7	132
Octobre	72	64	6	142
Novembre				
Décembre				
TOTAL				1425



32, Carrère du Château

05.59.68.20.83



Les chiffres des années précédentes :

2017 : 1858 / 2016 : 1868 / 2015 : 1570 / 2014 : 1026 (ouverture de l'APC au 1^{er} avril).

Heure de levée du courrier : attention, la levée du courrier se fait par l'intermédiaire du facteur sur sa tournée (levée des deux boîtes à lettres : place de la Mairie et APC), ce qui entraîne donc une heure de levée variable. Pour tous courriers urgents, il est donc conseillé d'anticiper et de déposer vos envois la veille.

Des Livres et des animations pour tous à la bibliothèque



La bibliothèque communale de Morlanne située au 2^e étage de la maison Belluix vous offre un vaste choix de livres, magazines, Cd pour une adhésion de seulement 5 € par an/pers.

Avec le réseau des bibliothèques du Soubestre et en partenariat avec la Communauté des communes des Luys en Béarn cette année encore une programmation culturelle riche et variée pour tous publics s'est déroulé sur notre commune.

Du 18 septembre au 28 septembre 2018, des « Cabanes à Lire », création de Pestacle et Cie, ont été installés dans chacune

des 3 bibliothèques pendant 2 semaines. Ces cabanes en papier kraft et carton étaient une véritable invitation à la lecture pour les enfants.

le 1er Juin 2018 à 18h30, un spectacle de la Compagnie Sac de Billes nous a permis de partir à la rencontre de différents albums jeunesse. La semaine suivante, le jeudi 7 juin, Antoine Trouillard, musicien et chansonnier, nous a présenté un récital de chansons dans la cour de la maison belluix.

Les bibliothèques ont clôturé l'année 2018, par un spectacle pour grands et petits « Un ours dans mon frigo » du groupe de Théâtre des 2 Mains, qui a réunis une centaine de personnes au foyer d'Arzacq.

N'oubliez pas également les ateliers des « Découvreurs de livres » les 2e samedis de chaque mois. 6 séances ont déjà eu lieu cette fin d'année, regroupant une quinzaine d'enfants (10h15 à 10h45 pour les 4-7 ans et 11h à 11h45 pour les 8-11ans). Ces ateliers gratuits sont un réel instant de partage autour d'histoires lues ou contées.



Belle saison touristique, forte d'une belle

Au Château...



En cette saison 2018, la fréquentation du Château a connu une belle évolution avec 14 392 visiteurs et donc près de 2 000 visiteurs de plus en comparaison de l'année 2017. Ce phénomène est à attribuer particulièrement aux diverses animations artistiques proposées pendant

l'été. En effet 16 propositions ont animé la saison 2018 rassemblant plus de 5 000 personnes.

Plusieurs restaurations d'objets d'arts ont été achevées en 2018 et un travail universitaire a été entrepris sur les estampilles par l'intermédiaire de Mme DELAHAYE, accueillie en stage MAS-TER 2 Patrimoine et Musée pendant 6 mois.

L'offre de visite a été enrichie de la visite guidée « Grand Format » en partenariat avec L'Office du Tourisme en Soubestre et de 4 propositions péda-

gogiques s'adressant aux enfants de 6 à 12 ans assorties d'un nouvel atelier enluminure. Ces propositions ont connu un très bon retour et 703 enfants ont été accueillis sur la saison.

Parallèlement, les espaces extérieurs ont été agrémentés d'un jardin des plantes.

Concernant la boutique, les produits de terroir, nouveauté 2018, ont connu un beau succès, la proposition devrait donc être confortée.



... et via l'office du Tourisme

Cette saison 2018 à l'Office de Tourisme a été marquée par plusieurs actions, à savoir :

- **Etude Tourisme** menée par l'Agence d'attractivité et de Développement touristique (ex Comité Départemental du Tourisme) à laquelle était associé l'Office de Tourisme sur la réflexion engagée par la Communauté de Communes des Luys en Béarn, afin de mettre en place un service touristique efficace sur son territoire (suite à la compétence « promotion du tourisme », obligatoire pour les Communauté de Communes). L'étude se poursuit et récemment, une réunion rassemblant les acteurs du tourisme, les élus, l'AaDt, la CCLB et les Offices de Tourisme a eu lieu à Auriac. Menée par l'AaDt, les forces, opportunités, faiblesses et menaces ont été abordées.
- **Réédition de la carte touristique** : nouveau look !
- **Edition de dépliants** 3 volets sur la Bastide d'Arzacq et le Village médiéval de Morlanne.
- **Edition de nouvelles cartes postales** pour Arzacq et Morlanne.
- **Acquisition d'une maquette pédagogique** avec la commune d'Arzacq qui permettra de proposer un module sur la vie au Moyen-Âge pour les scolaires.



Plusieurs partenariats ont vu le jour :

- Avec le **Château de Morlanne** pour une visite Grand Format (visite guidée du château et du village).
- Avec **Hestiv'Oc** : diverses communications sur l'événement autour de la gastronomie avec le restaurant le Cap e Tot à Morlanne et La Vieille Auberge du Soubestre à Arzacq.
- Avec **France TV Sports** dans le cadre du Tour de France : accueil d'une équipe de tournage pour reportage sur le territoire.
- Avec l'**AaDt** (pour l'édition de guides divers, etc.) et la **MONA** (Mission des Offices de la Nouvelle Aquitaine) pour les formations du personnel et le Service Civique qui a vu Lucie Costarramonne évoluer au sein de notre structure pour quelques mois.



Expositions organisées dans nos locaux :

– A Morlanne : **expo photos du Morlanne d'antan** sous le hall de la mairie pour laquelle nous remercions Michel Dabadie qui nous a offert cette belle collection d'anciennes photos, témoignage d'autrefois...

– A Arzacq : **expo Jacquaire et expo photos de portraits d'écarteurs de courses landaises** (de Marie et Roland Costedoat) dans la salle de réunion à l'arrière de l'Office de Tourisme.

L'OT est venu en soutien aux associations lors de **Peindre en Bastide** à Arzacq, lors de **Chocoline** à Morlanne, lors de la journée **Contes et Art de la Parole** à Morlanne et lors du **Téléthon**.

Journées européennes du Patrimoine :

Le dimanche 16 septembre dernier, nous organisons « **Ripailles et Caminade, une escapade au Moyen-Âge....** ». En partenariat avec le Château, la commune, le Comité des Fêtes, l'association Places Fortes ainsi que de nombreux bénévoles. Placées sous le thème de « l'Art du partage » pour cette édition, c'est sous un soleil généreux que cette journée a rencontré un succès franc et massif !



Le Comité des Fêtes aux manettes pour organiser le banquet sur l'esplanade du Château a régalié pas moins de 170 convives ! Au menu, le civet de sanglier donnait un caractère médiéval aux ripailles qui étaient animées par la Cie Mémorabilis.... A l'ombre de la grange, ou affrontant la chaleur estivale, les papilles de tous ont été comblées, et les esprits amusés par les jeux proposés. Une déambulation historique a suivi le banquet. L'équipe de l'OT avec le concours des locaux et de la Cie Mémorabilis a présenté une visite inso-



lite du village. Partant de la cour intérieure du Château et rappelant son histoire médiévale, Dame Catherine de Coaraze (propriétaire du Château en 1469) a vanté les mérites de la forteresse et de ses alentours afin de la vendre à Messire Odet d'Aydie, un cadet de Gascogne qui fit fortune en entrant en grâce auprès de Louis XI.... Et c'est autour de cette histoire, du Château jusqu'à la Maison Belluix, en passant par les différents atouts majeurs du village, qu'une déambulation originale, costumée et théâtralisée a permis aux quelques 250 visiteurs de découvrir le village et son histoire médiévale.

Une performance, diraient certains ! L'Office de tourisme s'est entouré du professionnalisme de la Cie Mémorabilis et de ses musiciens, mais nous avons pu compter sur le plein investissement de bénévoles locaux (grands et petits !) qui ont participé à la réussite de l'événement... Une grande satisfaction qui nous encourage à renouveler l'expérience pour l'édition 2019 des Journées du Patrimoine.

Les projets 2019 :

- Reconduction du partenariat avec le Château : visites « Grand Format » et proposition pour les scolaires
- Développement et proposition d'un Module sur la vie au Moyen-Âge avec la maquette pour les scolaires sur Arzacq et Morlanne.
- Réflexion sur des possibilités de visites à thème en lien avec les producteurs locaux du territoire.
- Journées Européennes du Patrimoine
- Edition d'un Guide Accueil (*travail en cours en 2018 qui aboutira en 2019*)

— Fréquentation touristique —

4555 visiteurs

sur nos deux Offices de Tourisme
(du 1er janvier au 23 novembre 2018).

Des producteurs à deux pas de chez nous !

Morlanne a la chance de compter parmi ses habitants **6 producteurs** qui nous offrent le fruit de leur travail quotidien ! Maraîchers ou éleveurs, voici un petit tour de table afin que vous puissiez les découvrir ou redécouvrir :

♦ André Chahon : éleveur de brebis et transformation fromagère (*Tomme de brebis*) installé depuis près de 40 ans, route de Mounichou. Tél : 05 59 81 40 21.

♦ Nicolas Langlade – Ferme de la Voie Lactée : chevrier et élevage de porc, transformation fromagère (*crottins, briques, tommes*) et yaourts - Il est membre de l'association Nature et Progrès 65-64 (*promouvoir et développer une agriculture éthique et solidaire*) et est en conversion bio - Vente sur le marché hebdomadaire de Morlanne, Amap de Serres Castet - 1115 route des Moines - tél: 06.48.73.29.06



♦ Cécile et Stéphane Lauzet-Grandguillotte : Elevage d'ovins viande, élevage de canards en prairie et Ferme Auberge, rue du Château – Les plats servis à table sont élaborés à partir des productions de l'élevage de brebis et de canards gras gavés sur paille au maïs, spécialités : Foie gras, confits et pâtés de rillettes de canards gras. Tel. : 05.59.81.61.28

♦ Frédéric Barbot et Leslie : Les jardins de Barate – Culture d'une vingtaine de légumes certifiés AB sur 1,5 hectares., implantation récente d'un verger d'une soixantaine d'arbres - Vente à la ferme, impasse Barate, les mardis soir de 16h à 19h. Vous pouvez également retrouver leurs produits les samedis matin sur le marché de Billère, à la Biocoop de Billère au plus fort de la saison. Ils assurent même des livraisons en milieu de semaine vers Arzacq et la côte basque – 05 59 13 76 70 et sur Facebook.



♦ Jean-Michel Laporte : Installé depuis 2009 à « Lacarce » en bordure du Luy, avec comme activité principale le maraîchage, et activité secondaire l'arboriculture (*pomme et kiwi*) ; 1 ha de légumes plein champ et 1200m² d'abris froids (*environ 40 légumes différents cultivés sur l'année*), ainsi que 1000 m² de pommiers et kiwis. Production engagée en Agriculture Biologique - Commercialisation en vente directe sur Orthez : marché hebdomadaire le samedi et Amap le mercredi. Jean-michel exerce son activité à temps plein, et va être rejoint prochainement par sa compagne, Amandine BURGUY, en temps partiel avec pour conséquence une augmentation relative de la surface cultivée et commercialisation vers les magasins spécialisés en BIO. Contact : jeanmichellaporte@live.fr

Ouverture prochaine des Cochonneries



Après 10 années d'existence, le restaurant "Lou Capetot" va avoir une petite sœur nommée « Les cochonneries du Capetot ». David Ducassou, restaurateur gérant, a eu l'envie de développer un nouveau pôle de restauration à Morlanne et ainsi diversifier sa prestation pour la joie des gourmands et amateurs de cochonnade !

Son ouverture est prévue ce début d'année avec Table d'hôte le midi et Bar à vin, Bar à manger le soir (sur réservation).

Une déco originale, un accueil chaleureux et une ambiance décontractée sont de mise, sans oublier le choix de produits de

qualité qui seront ravir nos papilles. Des idées plein la tête, David et son équipe nous réserveront sans nul doute quelques surprises et soirées animées dans cette belle grange au 33 de la carrère du château.

Autour du social

Une belle équipe autour des anciens

L'équipe de l'Unité Soleil de Morlanne poursuit ses objectifs du « bien-être » de ses résidents en leur proposant au quotidien des activités et des animations de toute sorte.

L'année 2018 a été marquée notamment par la création d'un jardin thérapeutique.

Beaucoup de rencontres intergénérationnelles sont programmées (visite de l'école de Morlanne 1 fois par mois, course de vélo des enfants organisé pendant les fêtes du village, Téléthou) et de nombreuses sorties sont organisées (promenade au marché du village, sortie à Lourdes, à la Pêcherie d'Aurit, Fête de la Musique). La traversée d'Arzacq par le Tour de France 2018 à laquelle ont assisté les résidents aura certainement marqué les esprits de chacun cette année.

Les Unités du canton se réunissent quelques fois ensemble. Cette année, il y a eu le Carnaval à Mazères et l'Esperouquère.

Certaines activités sont devenues traditionnelles comme le repas à thème à chaque saison ou le repas des familles au mois d'octobre.

Les résidents ont aussi la possibilité de « bataler » en béarnais avec des intervenants extérieurs. Ils sont mis à contribution pour la création de compositions florales, de décorations pour les différentes dates événementielles de l'année, et même de l'épluchage de légumes pour la garbure ou encore le pliage du petit linge de tables !

Les liens se tissent entre eux. Ils se regroupent pour faire des jeux, des mots croisés, etc.

Les maisons de retraites n'ont pas forcément bonne presse ces dernières années. Les médias diffusent certains reportages qui ne sont pas très réjouissants. Nous espérons que ces quelques lignes vous en donneront une autre image.



De la Solidarité à Morlanne

1470,50€ ont été récoltés au profit du Téléthon cette année. Malgré la pluie, et l'annulation de la retraite aux flambeaux, les courageux se sont retrouvés à la maison de retraite pour se retrouver autour de chansons. Les quelques enfants des écoles de Morlanne et Casteide présents ont chanté des airs de Noël puis la Cantèra d'Orthez a pris le relais. Relais qu'elle a assuré tout au long du repas organisé en cette fin de journée de solidarité pour le plus grand plaisir de nos oreilles !



52 kg de denrées alimentaires ont été récoltées lors des 2 journées nationales de solidarité organisé par la Banque alimentaire Béarn et Soule, les 30 novembre et 1er décembre.

Le Secours catholique

L'établissement L'Estantuet à Arzacq abrite plusieurs entités sociales et entre-autre la boutique solidaire du Secours catholique. vous ouvre ses portes les mardis de 10h à 12h et de 14h à 17h et les samedis de 9h30 à 12h. Une dizaine de bénévoles s'affairent dans une ambiance chaleureuse dans cette petite boutique de prêt-à-porter d'occasion. Ces derniers(-ères) réceptionnent, trient, raccommodent, repassent les vêtements reçus par donation pour proposer ensuite une gamme de produits pour bébé, enfants, ados, hommes et femmes.

Cette boutique est **accessible à tous**, et les prix y sont très avantageux (1 à 5€ par article acheté). Les recettes des ventes permettent ensuite de venir en aide à des personnes ou familles dans le besoin. Une façon écologique et solidaire de consommer.



Une nouvelle vie pour nos vêtements usagers ou non-portés



Une borne de récupération des textiles avait été installée en juin 2017 sur la plateforme de collecte des déchets située à la salle polyvalente. Cette dernière a collecté l'équivalent de 2.02kg par habitants de textiles sur l'année (hors novembre et décembre), soit 1 185kg. Nous rappelons que le devenir de ces dons sont destinés majoritairement à l'export (*vers 3 Relais africains créés au Burkina Faso, au Sénégal et à Madagascar*) mais aussi pour la fabrication d'isolants ou de chiffons d'essuyage. Certains articles vont en friperie appelée Ding Fring (*la boutique la plus proche est à Oloron - Ste-Marie*).

→ Pour plus d'informations : www.lerelais.org

Les pages des Associations



Les Fêtes de la Saint-Laurent

Les fêtes de la Saint Laurent 2018 se sont déroulées sous une météo plutôt clémentes. Comme tous les ans le repas du vendredi soir a réuni près de 430 convives dans une ambiance festive.

La chasse au trésor le samedi après-midi a rassemblé une cinquantaine d'enfants qui ont déambulé dans le village transporté dans l'univers de STAR WARS, le soir 120 personnes se sont retrouvées autour d'une « pasta party » très animée.

Malgré quelques averses le public était présent pour le feu d'artifice et les plus téméraires ont assisté au spec-

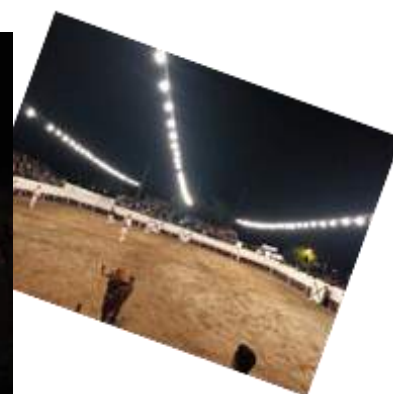
tacle dansant de l'orchestre PICK UP.

Les courses landaises ont bien eu lieu sous une météo plus clémentes...

Le banquet organisé pour les journées du patrimoine fut préparé et servi par le comité des fêtes.

Le comité vous attend pour les prochaines fêtes du 9 au 12 août 2019 avec exceptionnellement un concert de NADAU le samedi soir au château.

Toute personne souhaitant participer aux activités du comité est la bienvenue pour faire partie de l'équipe. Contact : Fabien Passicos au 06 37 33 10 99.



Pala au top !

Le tournoi 2018, avec ses 110 équipes, s'est fort bien déroulé avec de nombreux participants dans l'ensemble des différentes catégories. Cette année quelques Morlannais se sont distingués lors des phases finales.

La journée des finales s'est clôturée par un repas d'une centaine de convives avec au menu un excellent axoa concocté par notre équipe locale de cuisiniers.



Quand la musique est bonne ...

5 ans d'existence du Poil à gratter des Jardins de musiques à Morlanne ...

Après une belle année 2017-18 avec les ateliers d'éveil musical, de batucada (percussions brésiliennes) et de chant, une belle entente avec le studio de Cambayou de Garos pour l'enseignement de la trompette et de la batterie, on peut pratiquer à Morlanne le piano, le violon, la guitare et l'accordéon.

Le regret de la rentrée est de ne pas avoir pu maintenir l'atelier chant, au groupe étoffé et motivé. Il peut laisser un petit goût d'inachevé ...

L'autre antenne des Jardins de Musique a déménagé des locaux de Bougarber pour s'installer à Mazerolles, où l'on peut suivre des cours de vent et de harpe notamment.

A noter que la classe de violon de Monique Lucion est partie en voyage en Irlande une semaine en juillet dans le cadre du projet nommé «La croisée des violons». Voyage qu'ils ont préparé toute l'année, et qui laissera de grands souvenirs. Cette année, ce sont les irlandais qui viennent du 19 au 25 août 2019, à Morlanne. Une trentaine d'adolescentes musiciennes et danseuses (du village de Tulla, conté de Clare à l'ouest de l'Irlande), accompagnées de leurs familles, sera hébergée chez des Morlannais volontaires, enthousiastes à l'idée de cet échange.

→ <https://www.lesjardinsdemusiques.com/>
<https://croiseedesviolons.wixsite.com/site>

A cette occasion, ils découvriront notre culture béarnaise à la frontière du Pays Basque, dont les aspects celtes nous intéressent pour croiser nos regards et nos archets.

Ils pourront ainsi visiter des lieux typiques, découvrir notre artisanat local et goûter aux charmes de notre terroir.

Ce sera l'occasion de présenter un spectacle commun, mêlant les 3 sons de violons... auxquels nous pourrions inviter d'autres instruments. Le moment clé sera la participation de tous à Hestiv'Oc dont La croisée des violons fera partie de la programmation officielle !

Les jardins d'hiver auront lieu le 12 Janvier 2019 à Mazerolles.



Morlanne sur la Place

Le marché rural du jeudi après-midi, porté par l'association Morlanne sur la Place compte aujourd'hui une quinzaine d'exposants réguliers et presque autant d'exposants ponctuels. On y trouve des produits frais et de qualité, des productions locales, des productions Bio. Une façon de consommer mieux, de consommer autrement et de soutenir l'économie locale.

En parallèle, l'association vous a proposé pour 2018, 4 dates événementielles pour lesquelles l'équipe de bénévoles a dû faire face à une météo capricieuse. Mais malgré cela l'ambiance y était que ce soit le 27 mai avec les Meufins (chansons féminisantes) ou encore le 9 août avec la Fanfare de l'ours et la musique brésilienne des Forro pifado.

La journée Contes et Art de la Parole, quant à elle, a été annulée à cause de la pluie. Une version plus édulcorée a permis toutefois aux enfants du RPI Casteide-Morlanne de voir s'animer les histoires d'animaux qu'ils avaient eux-même créé en amont en classe grâce à leurs représentations contées par l'Atelier des 3 Oranges. Tous ont pu profiter ensuite du spectacle de Jean-Yves Pages et d'un goûter bien mérité !

La nouveauté de cette année a été la programmation d'une Fête de la musique made in Morlanne ! Chanteurs et musiciens, débutants, amateurs ou professionnels se sont réunis autour d'une scène ouverte pour animer, le temps d'une

soirée, la cour de la maison Belluix. Un beau moment que l'association souhaite renouveler cette année.

Autre nouveauté également : l'association met à disposition pour vos apéritifs, réunions et autres événements ses verres réutilisables (Ecocup), moyennant une adhésion de 20€ à l'association. Le but étant de partager leur utilisation afin de réduire la production de déchets engendrée par l'usage de gobelets jetables.

→ www.morlannesurlaplace.info Facebook

Assemblée générale le
vendredi 18 janvier à
20h30, salle Lacoste



État civil



Naissances

Thaïssya Mickaëla ADAM JIMENEZ, 15 juin

Vanessa Marie AMBROISE, 13 mai

Candice DI LORENZO, 4 avril

Irène Jacqueline Nicole DUCASSOU, 13 mars

Romy Agnès OARDERES, 18 mars

Louise Marie LOUDET, 27 octobre

Mia Tess Rosa MAÏA, 1er sept.



Mariages

aucun



Pacs

Romain Olivier Pierre BUNEL et Natcha Louise
Hélène MARIE, le 27 août



Décès

Juliette Jeanne BORIE veuve LUBIN

Ludovina de Jésus GERALDES veuve RODRIGUES

Katerine LACARRERE

Henriette Marie Suzanne LAMARLERE-
TACHOIRE veuve POUCHOU

Augustine Françoise MEES veuve RUSSO

Marie-Noël MELLOTT veuve PROUILLET

Léa Denise TOUYA épouse BELLOCQ



Faire vivre la culture avec MTC

Toujours aussi active, l'association Morlanne et Tourisme nous a rassemblé, adhérents ou non-adhérents, sur une quinzaine de rendez-vous : visites de site, concerts, cinéma, etc.

Le Ciné-club a compté environ 35 personnes à chacune de ses séances. Six séances ont été projetées cette année, à raison d'une séance tous les mois et demi, avec une présentation toujours captivante de Jacques Mivielle, passionné de cinématographie. Le tout suivi traditionnellement d'un repas convivial en lien avec le thème du film.

Ci-dessous, retour sur le programme de 2018, riche en découverte :

- février : Concert à Lourdes - Orchestre de Pau – 3 pièces mystique de Abdel Raman « El Bacha » et la Symphonie du Nouveau Monde de Dvorak ;
- mars : visite commentée de Salies de Béarn et dégustation de vin ;
- mai : « les Russes » à Biarritz – visite avec guide franco-russe ;
- juillet : Visite d'un jardin remarquable à Thermes de Magniac (65), suivi d'une soirée au Théâtre de verdure de Nestier : la tempête de Shakespeare ;
- août : visite de l'Escaladieu avec une exposition de Land'Art, et toujours au Théâtre de verdure de Nestier – pièce de Fedeau ;
- septembre : visite guidée de Pau, de l'église du Bout du Pont et de la Villa Sorrento, suivi d'un repas au Golf de Billère ;
- novembre : visite à Tarbes du Haras et du musée des Hussards, suivi d'un repas au restaurant d'entreprise dans le quartier rénové de l'Arsenal ;
- décembre : nouvelle visite de la réserve d'Arjuzanx aux 30 000 grues cendrées, et pour clôturer l'année 2018, concert en l'église de Poms le 16 Décembre avec un cœur bigourdan polyphonique qui a enchanté le public, lequel a répondu présent pour le pot offert à la fin du spectacle.

Pour 2019, le ciné-club sera bien évidemment maintenu, la prochaine séance ayant lieu dès le mois de janvier. D'autres sorties, d'autres rencontres sont en préparation mais rien n'est arrêté pour le moment. Un projet de représentation de deux pièces de théâtre au château de Morlanne devrait voir le jour.



*Photo ancienne prise entre l'actuelle ferme auberge
et le jardin de Juliette*

Mairie

1, Carrère du château
64370 Morlanne

Tél : 05 59 81 61 23

Fax : 05 59 81 69 63

Courriel : mairie.morlanne@orange.fr



www.morlanne.fr